

**ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION
SUR DOMAINE PUBLIC OU DOMAINE PRIVÉ COMMUNAL**

IMPORTANT

Cette demande doit être déposée au minimum 1 mois avant la date de la manifestation.

VILLE D'ONEX
Service de la Police municipale
27, chemin Charles-Borgeaud
1213 ONEX

La personne soussignée sollicite la permission d'organiser une manifestation :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Culturelle | <input type="checkbox"/> Cirque |
| <input type="checkbox"/> Sportive | <input type="checkbox"/> Stand ou manifestation politique |
| <input type="checkbox"/> Commerciale | <input type="checkbox"/> Stand d'information |
| <input type="checkbox"/> Fête de quartier | <input type="checkbox"/> Tournage de film |
| <input type="checkbox"/> Inauguration | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) |

Manifestation tout public ? Oui Non

Manifestation payante ? Oui Non

Coordonnées générales

Société, association, groupement

Nom, prénom

Adresse

Numéro postal

Ville

Téléphone professionnel

Téléphone privé

Téléphone mobile

Fax

Adresse électronique du destinataire de la permission et de la facture

Adresse d'acheminement de la facturation

Adresse

Numéro postal

Ville

Un émolument administratif sera perçu pour le traitement de votre demande.

Représentant ou mandataire (s'il y a lieu)

Nom, prénom

Adresse

Numéro postal

Ville

Informations concernant la manifestation

Nom de la manifestation

Lieu (x) de la manifestation

(si la manifestation est prévue dans une salle ou un local de la ville d'Onex, joindre la copie du contrat)

Date(s) de la manifestation du _____ au _____

Horaire(s) de la manifestation de _____ à _____

Animation

NON

OUI

Si oui, quel type d'animation

Nombre de participants

Vente de nourriture

NON

OUI

Vente de boissons

NON

OUI

Informations techniques

Dates de montage

Dates de démontage

Métrage de la surface occupée

Besoins en matériel communal (voir feuille annexe)

Besoin en signalisation

NON

OUI

Si oui, veuillez contacter le Service de la Police Municipale (022/879.51.60)

Raccordements

Raccordement électrique

NON

OUI

Raccordement en eau

NON

OUI

